

PUBLICATION LE 10 septembre 2024

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :

BOAMP

JOUÉ

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

GEIE GEF

Jean-Marc COUVERT - Directeur

Plateforme du Tunnel du Fréjus

73500 Modane

Tél : 04 79 20 26 00 - Fax : 04 79 20 26 10

SIRET 49764327000018

W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché.

Type de pouvoir adjudicateur :

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Environnement ;

Le marché ne fait pas l'objet d'une procédure conjointe.

Objet	TENUES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE		
Référence	GEF202402		
Type de marché	Fournitures		
Mode	Procédure ouverte		
Code NUTS	FRK27		
Description	<p>La consultation porte sur les prestations suivantes :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Lot 1 : Fourniture des tenues de protection pour la lutte contre l'incendie des équipes de sécurité du GEIE-GEF -Lot 2 : Lavage et contrôle des tenues de protection pour la lutte contre l'incendie des équipes de sécurité du GEIE-GEF <p>La description des prestations et leurs spécifications particulières sont indiquées dans le cahier des Clauses Techniques Particulières de chaque lot.</p> <p>Chacun des lots donnera lieu à l'attribution d'un marché distinct.</p> <p>Le présent marché est un marché composite comprenant :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un marché à prix unitaires pour le lot 1 -Un accord-cadre mono attributaire à bons de commande conformément aux articles R.2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique pour le lot 2 		
Code CPV principal	18100000 - Vêtements professionnels, vêtements de travail spéciaux et accessoires		
	La procédure d'achat du présent avis est couverte par l'accord sur les marchés publics de l'OMC : Oui		
Forme	<p>Division en lots : Oui</p> <p>Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots</p> <p>Nombre maximal de lots pouvant être attribués à un soumissionnaire : 2</p>		
Lots	Libellé	Estimé € HT	CPV
N° 1	Fourniture des tenues de protection pour la lutte contre l'incendie des équipes de sécurité du GEIE-GEF Description : Il s'agit d'un marché pour la fourniture des tenues de protection pour la lutte contre l'incendie des équipes de sécurité du GEIE-GEF. La quantité d'équipement est répartie ainsi :		18100000

- 140 vestes d'intervention
- 180 pantalons d'intervention
répondant à minima aux caractéristiques techniques dont la description et les spécifications sont indiquées dans le cahier des clauses techniques particulières -Lot 1.

Acceptation des variantes : Non

Options : Non

Reconductions : Non

Informations complémentaires : Le délai maximum pour la livraison de l'ensemble des fournitures sur site (Tunnel du Fréjus Plateforme France) est de 20 semaines à compter de la date de notification du marché. Ce délai intègre les délais d'approvisionnement .

N° 2 Lavage et contrôle des tenues protection pour la lutte contre l'incendie des équipes de sécurité du GEIE-GEF **98312000**

Description : Lavage et contrôle des tenues de protection pour la lutte contre l'incendie des équipes de sécurité du GEIE-GEF

La consultation donnera lieu à un accord-cadre mono attributaire à bons de commande pour le lot n°2 conformément aux articles R.2162-1 à R.2162-14 du code de la commande publique.

Les prestations faisant l'objet du lot 2 sont susceptibles de varier dans les limites suivantes :

Montant minimum annuel : sans objet

Montant maximum annuel : 15 000 € HT

Acceptation des variantes : Non

Options : Non

Reconductions : Oui

La durée de l'accord-cadre est de un an reconductible trois fois de manière expresse par lettre recommandée avec AR un mois au plus tard avant la date anniversaire de l'accord cadre (date de l'ordre de service de démarrage).

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat
:

Lot n° 1 : Fourniture des tenues de protection pour la lutte contre l'incendie des équipes de sécurité du GEIE-GEF

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article R. 2143-3 1° du Code de la commande publique

- DC1 : lettre de candidature (formulaire DC1 ou équivalent).

- DC2 : déclaration du candidat (formulaire DC2 ou équivalent).

- Personne habilitée : Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'opérateur économique.

- Déclarations : Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée certifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des personnes handicapées.

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2143-3 2°, R. 2142-6, R. 2142-7 et R. 2143-11, R. 2143-12, R. 2143-16 du Code de la commande publique

et à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics :

Chiffres d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois dernières années ; Le cas échéant, déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public sur les trois dernières années.

Assurances : La preuve d'assurances de risques professionnels (responsabilité civile professionnelle). Ces attestations doivent être signées et mentionner :

- la période de validité de l'assurance ;
- la nature des activités garanties ;
- le nom de la compagnie et le n° de contrat.

Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2143-3 2°, R. 2142-13, R. 2142-14, R. 2142-25 et R. 2143-11, R. 2143-12, R. 2143-16 du Code de la commande publique et à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics.

Références – capacités techniques :

Pour chacun des lots auquel le candidat soumissionne : Une liste de références significatives réalisées au cours des 3 dernières années pour des prestations similaires indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant les éléments de preuve relatifs à des prestations de services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte

Lot n° 2 : Lavage et contrôle des tenues protection pour la lutte contre l'incendie des équipes de sécurité du GEIE-GEF

Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions :

Les renseignements concernant la situation juridique de l'entreprise tels que prévus à l'article R. 2143-3 1° du Code de la commande publique

- DC1 : lettre de candidature (formulaire DC1 ou équivalent).
- DC2 : déclaration du candidat (formulaire DC2 ou équivalent).
- Personne habilitée : Les documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée pour engager l'opérateur économique.
- Déclarations : Une déclaration sur l'honneur dûment datée et signée certifiant que le candidat n'entre dans aucun des cas mentionnés aux articles L. 2141-1 à L. 2141-11 du Code de la commande publique et notamment qu'il est en règle au regard des articles L.5212-1 à L.5212-11 du Code du travail concernant l'emploi des personnes handicapées.

Capacité économique et financière :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les renseignements concernant la capacité économique et financière de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2143-3 2°, R. 2142-6, R. 2142-7 et R. 2143-11, R. 2143-12, R. 2143-16 du Code de la commande publique et à l'article 2 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats

aux marchés publics :

Chiffres d'affaires : Déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat sur les trois dernières années ; Le cas échéant, déclaration concernant le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public sur les trois dernières années.

Assurances : La preuve d'assurances de risques professionnels (responsabilité civile professionnelle). Ces attestations doivent être signées et mentionner :

- la période de validité de l'assurance ;
- la nature des activités garanties ;
- le nom de la compagnie et le n° de contrat.

Si, pour une raison justifiée, l'opérateur économique n'est pas en mesure de produire les renseignements et documents demandés par l'acheteur, il est autorisé à prouver sa capacité économique et financière par tout autre moyen considéré comme approprié par l'acheteur.

Référence professionnelle et capacité technique :

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les renseignements concernant les références professionnelles et la capacité technique de l'entreprise tels que prévus aux articles R. 2143-3 2°, R. 2142-13, R. 2142-14, R. 2142-25 et R. 2143-11, R. 2143-12, R. 2143-16 du Code de la commande publique et à l'article 3 de l'arrêté du 22 mars 2019 fixant la liste des renseignements et des documents pouvant être demandés aux candidats aux marchés publics.

Références – capacités techniques :

Pour chacun des lots auquel le candidat soumissionne : Une liste de références significatives réalisées au cours des 3 dernières années pour des prestations similaires indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Le cas échéant, afin de garantir un niveau de concurrence suffisant les éléments de preuve relatifs à des prestations de services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte

Marché réservé : Non

Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché : Non

Critères d'attribution

Lot n° 1 : Fourniture des tenues de protection pour la lutte contre l'incendie des équipes de sécurité du GEIE-GEF

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : valeur environnementale

85 % : Prix

Lot n° 2 : Lavage et contrôle des tenues protection pour la lutte contre l'incendie des équipes de sécurité du GEIE-GEF

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

15 % : valeur environnementale

10 % : Valeur technique de l'offre

75 % : Prix

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur

Documents

- **Règlement de consultation**
- **Dossier de Consultation des Entreprises**

Offres

Remise des offres le **16/10/24 à 12h00** au plus tard.

Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français, italien.

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Validité des offres : **6 mois** , à compter de la date limite de réception des offres.

Modalités d'ouverture des offres :

Date : le 16/10/24 à 15h00

Lieu : MODANE

Personnes autorisées à assister à l'ouverture des offres : Non

Dépôt

- **Déposer un Pli dématérialisé**

Cette consultation bénéficie du Service **DUME**

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

- Ouverture des offres : la date d'ouverture des offres est donnée à titre indicatif.
- Concernant les critères d'attribution, il est renvoyé au Règlement de la Consultation pour une plus ample description.
- Pour obtenir tout renseignement complémentaire qui leur serait nécessaire au cours de leur étude, les candidats devront faire parvenir leurs demandes au plus tard 10 jours avant la date limite de remise des offres.

Marché périodique :

Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal judiciaire de Lyon

67 rue Servient

69433 Lyon CEDEX 03

Tél : 04 72 60 70 12 - Fax : 04 72 60 72 38

tj-lyon@justice.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

- Référé précontractuel avant la signature du contrat, devant le juge du référé précontractuel (articles 2 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 et articles 1441-1 et 1441-2 du code de procédure civile) dans le délai prévu aux articles R. 2182-1 et R. 2182-2 du Code de la commande publique, à compter de la date d'envoi de la décision de rejet et jusqu'à la signature du contrat.
- Référé contractuel dans le délai de 31 jours à compter de la date de publication de l'avis d'attribution ou en l'absence d'un tel avis, dans le délai de 6 mois à compter du lendemain du jour de la signature du contrat (articles 11 et suivants de l'ordonnance n° 2009-515 du 7 mai 2009 et article 1441-3 du code de procédure civile).

Envoi le 10/09/24 à la publication